

« *Ma santé ne se rétablit point, mes forces sont épuisées* »

Le 21 avril 1771 - Poivre à Crémont

-----

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C.

=====

Rép. le 4 mai 1771

par la flûte du Roi *la Nourrice*.

A Monplaisir ce 21 avril 1771

Monsieur de Modave, Mon cher Ordonnateur, passe à l'île de Bourbon pour le recouvrement de la succession de feu M. Morel, au paiement de laquelle M. Dioré son beau-frère et Mme de Villarmoy, mère de son épouse ont obtenu condamnation contre le Sr Gillot et consorts. Il se trouve que cette succession doit à la Compagnie et aujourd'hui au Roi. Les biens qu'on retire des mains des détenteurs de cette succession ont si prodigieusement souffert qu'il seraient réduits à rien, et le gain de ce grand procès inutile pour eux, si le Roi exerçait sa créance sur le champ et avec rigueur, ou bien si les préposés à la liquidation de la Compagnie en faisaient autant.

Je vous prie donc, Mon cher Ordonnateur, d'interposer vos bons offices pour qu'on laisse aux héritiers du Sr Morel le temps de respirer et de voir au clair la situation de cette grande et malheureuse succession dont le recouvrement est presque impossible, et serait du moins infructueux pour eux si on leur arrachait le peu qu'ils en tireraient pour solder sur le champ avec le Roi ou avec la Compagnie.

Ma santé ne se rétablit point, mes forces sont épuisées, et je suis dans un tel accablement que je ne pourrai de longtemps m'occuper des affaires du service. Il m'est absolument impossible de répondre à vos lettres. Je me flatte que M. le Ch. Desroches et M. Ardibus voudront bien venir au secours des affaires qui demandent une prompte expédition.

J'ai l'honneur d'être avec le plus inviolable attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

\* \* \*